



LA VILLE DE SAINT-MAURICE RECRUTE

**UN RESPONSABLE (H/F) POUR LE SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE
AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA FAMILLE ET DU JUMELAGE**

Située à proximité immédiate de Paris et en bordure du Bois de Vincennes, la ville de Saint-Maurice offre un cadre agréable et verdoyant. Avec une municipalité orientée vers l'environnement et l'avenir par la conduite de nombreux projets innovants et durables, la ville de Saint-Maurice bénéficie d'une situation géographique privilégiée (accessible en transports en commun – à proximité du RER A – et du métro ligne 8).

La ville compte de nombreuses infrastructures et espaces verts, un patrimoine architectural remarquable, et des équipements de qualité.

La ville de Saint-Maurice recherche un responsable (H/F) **pour le secteur Enfance Jeunesse**, placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de la Famille et du Jumelage. Le responsable du secteur Enfance Jeunesse, est en charge de l'organisation et du bon fonctionnement des structures d'accueil de loisirs pour l'enfance et la jeunesse (déplacements réguliers sur les différentes structures Enfance-Jeunesse de la Ville), du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil Municipal des Jeunes, et des jumelages. Il est garant de la cohérence éducative des différents temps et de leur conformité avec le Projet Educatif du Territoire et du « plan mercredi ».

Missions principales (liste non exhaustive) :

- Coordonne les activités des structures d'accueil Enfance et Jeunesse ;
- Participe à l'élaboration de la politique éducative de la collectivité en collaboration avec les élus de secteur ;
- Pilote, anime et applique les axes du projet éducatif de territoire et, vérifie la cohérence de l'ensemble des projets avec ces axes ;
- Assure la gestion des équipes Enfance-Jeunesse : définit les besoins et compétences, participe au recrutement, fixe les objectifs et procède aux évaluations professionnelles des directeurs d'accueil collectif de mineurs, et des équipes d'animation, propose et suit les demandes de formation ;
- Organise et anime les réunions d'équipe (projets, organisations, informations, décisions) ;
- Elabore, assure le contrôle et le suivi du budget des secteurs Enfance et Jeunesse ;
- Veille à l'application du droit et au respect des consignes règlementaires (sécurité, affichage obligatoire, taux d'encadrement, législation du travail, protocole de sortie etc.) ;
- Organise les inscriptions (accueils de loisirs, ...) ;
- Assure la gestion administrative des secteurs Enfance-Jeunesse.

Profil

- Titulaire du DEJEPS / DESJEPS ou équivalent ;
- Connaissance juridique et réglementaire ;
- Aptitude à communiquer (écrit et oral) ;
- Rigueur, organisation ;
- Esprit d'analyse, force de proposition ;
- Sens de l'écoute, disponibilité ;
- Esprit d'équipe ;
- Discrétion professionnelle ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Une expérience professionnelle sur un poste similaire sera un véritable atout à votre candidature ;

Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97

www.ville-saint-maurice.com



Avantages

- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois
- Temps de travail : forfait cadre (25 jours de congés annuel et 19 RTT)
- Complémentaire santé avec participation de la collectivité
- Accès au Groupement d'Entraide du Personnel Communal (chèques vacances, etc.)
- Accès au Restaurant Inter-Administratif (RIA) avec participation de la collectivité
- Prise en charge des frais de transport domicile-travail à hauteur de 75%
- Forfait mobilités durables
- Compte Epargne Temps

Merci d'adresser votre candidature (CV avec lettre de motivation)

Monsieur le Maire – Vice-Président de Paris Est Marne & Bois
Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines
55, rue du Maréchal Leclerc - 94415 SAINT- MAURICE Cedex
par mail : ressources.humaines@ville-saint-maurice.fr